

alors et dans chacun des dits cas, les dits juges de paix feront renfermer, et ils sont par les présentes requis de faire emprisonner le dit contrevenant, dans la prison commune ou la maison de correction du district ou comté où le dit officier résidera ou sera, pour y rester sans pouvoir donner caution, jusqu'à ce qu'il ait payé les deniers comme susdit, et qu'il ait rendu un compte exact comme susdit, avec telles pièces justificatives comme susdit, et jusqu'à ce qu'il ait livré tous livres, documents, papiers et écrits, ou ait donné satisfaction au dit conseil relativement à tous les objets susdits : Pourvu toujours, que personne ne pourra être ainsi retenu en prison, faute de biens suffisants pour couvrir le montant de la dite saisie-exécution, pendant plus de trois mois de calendrier : Pourvu aussi, que rien de contenu dans le présent acte, n'aura l'effet d'empêcher ou de restreindre aucun recours juridique contre tout officier ainsi contrevenant comme susdit, ou contre aucune caution d'aucun tel officier.

Proviso.

Proviso.

La majorité des membres déterminera les pétitions qui seront soumises au conseil.

XXXVIII. Et qu'il soit statué, qu'à toute assemblée du conseil tenue en vertu du présent acte, une majorité des membres présents à la dite assemblée déterminera toutes affaires et questions qui seront soumises à la considération du dit conseil; pourvu que le nombre présent à la dite assemblée ne soit pas de moins d'un tiers du nombre total des membres du dit conseil; et à toutes les assemblées susdites, le maire de la dite cité, s'il est présent, présidera, et en son absence tout conseiller que les membres du conseil ainsi assemblés choisiront pour être président de l'assemblée, présidera à icelle, et dans le cas d'une égalité de voix, le maire ou le président aura une voix prépondérante, c'est-à-dire, que le dit maire ou président n'aura voix en aucun cas comme membre du conseil, lorsqu'il présidera ainsi, à moins que les voix ne soient comme susdit également divisées.